

PROGRAMME

27^e Rencontres nationales du transport public

Nantes 1^{er} au 3 octobre 2019

www.rencontres-transport-public.fr



MARDI 1^{ER} OCTOBRE

ATELIER 1 / MOBILITÉS EN OUTRE-MER : UNE NOUVELLE DYNAMIQUE ET DES PROJETS STRUCTURANTS DE TRANSPORTS

9H30-11H00

La mobilité est aujourd'hui l'un des grands enjeux des territoires ultramarins. Face à des contraintes géographiques fortes et une place importante de la voiture dans les déplacements, la mise en œuvre de projets innovants de transport public constitue un facteur majeur de développement territorial. Dans ce cadre, comment assurer une continuité territoriale globale (inter-régionale, intra-archipels, etc.) ? Quels retours d'expériences en termes de gouvernance ? L'insertion des territoires ultramarins dans le droit commun des financements (nationaux et européens) est-elle efficiente ?

INTERVENANT.E.S :

Serge Bafau, Vice-président délégué aux Transports, Communauté d'agglomération du Centre Littoral de Guyane
Jacques Bangou, 1^{er} Vice-président délégué à la commission Habitat, rénovation urbaine, construction de tramway, Communauté d'agglomération Cap Excellence
Louis Boutrin, Conseiller exécutif, Martinique Transport
Fabienne Couapel-Sauret, Conseillère régionale déléguée aux Transports, déplacements, intermodalité, monorail, Région Réunion, administratrice, GART
Philippe Michel, Président, SMTU du Grand Nouméa
Mohamed Moindjié, Vice-président chargé des Transports, Communauté d'agglomération de Dembeni Mamoudzou, Vice-président, délégué Outre-mer, GART

ATELIER 2 / LE MAAS, LE GRAAL DES VOYAGEURS ?

9H30-11H00

Choisir un ou plusieurs modes pour se déplacer, trouver le meilleur itinéraire en fonction de ses attentes (rapidité, confort, prix...), payer son trajet, débloquer un vélo ou une voiture en libre-service, etc. : les outils MaaS ne manquent pas d'atouts pour séduire. Pour autant, leur développement implique de mettre les besoins des voyageurs au cœur du dispositif, ce qui pose de nombreuses questions fonctionnelles, juridiques et organisationnelles. Reste aussi à savoir qui va financer la création, la maintenance et la mise à jour de ces outils. Combien les utilisateurs sont-ils prêts à payer pour ces nouveaux services alternatifs à l'autosolisme ? Comment leur assurer le meilleur service au meilleur coût ?

INTERVENANT.E.S :

Odile Bréhier, Cheffe du service Mobilité et digital, Région Bretagne
David Cronenberger, Directeur général, Régie des Transports Communautaires Rochelais, AGIR
Marie-Claude Dupuis, Directrice Stratégie, innovation et développement, groupe RATP
Kara Livingston, Directrice Marketing et relation clientèle, Keolis
Véronique Wiesinger, Vice-présidente, FNAUT Normandie



PLÉNIÈRE D'OUVERTURE / LOM : UN TEXTE STRUCTURANT POUR L'AVENIR DES MOBILITÉS

14H30-16H30

À l'heure où la mobilité connaît des ruptures technologiques inédites (nouveaux usages, outils connectés, véhicule autonome...) et des changements institutionnels majeurs (avènement du binôme Région - Autorités organisatrices de la mobilité locale), l'organisation des mobilités poursuit son évolution pour encore mieux répondre aux besoins quotidiens des citoyens. Dans ce cadre, la loi d'orientation des mobilités vise à fixer un nouveau cadre juridique, à même de façonner les mobilités d'aujourd'hui et de demain en termes de gouvernance, d'ouverture des données, d'usage raisonné de la voiture... Tour d'horizon des principales dispositions de la LOM et premiers échanges sur leurs modalités de mise en œuvre.

INTERVENANT.E.S :

Jean-Sébastien Barrault, Président, FNTV
Marc Delayer, Directeur général, Transports publics du Choletais (Agir), Vice-président, UTP
Jean-Pierre Farandou, Président du directoire, Keolis
Bruno Gazeau, Président, FNAUT
Catherine Guillaud, Présidente-directrice générale, groupe RATP
Thierry Mallet, Président-directeur général, Transdev
Yann Mongaburu, Président, SMTC de l'agglomération Grenobloise, Vice-président du GART
Hervé Morin, Président, Région Normandie, Président, Régions de France
Louis Nègre, 1^{er} Vice-président, Métropole Nice Côte d'Azur, Président du GART
Marc Papinutti, Directeur général, direction générale des Infrastructures, des transports et de la mer (DGITM)
Roland Ries, 1^{er} Vice-président, Eurométropole de Strasbourg, 1^{er} Vice-président, GART
Johanna Rolland, Présidente, Nantes Métropole

MERCREDI 2 OCTOBRE

ATELIER 3 / QUELLE GOUVERNANCE EN MATIÈRE DE MOBILITÉS ?

9H30-11H00

De la structurante loi d'orientation des transports intérieurs aux récentes lois MAPTAM et NOTRe ayant fait évoluer l'organisation des compétences territoriales en matière de mobilités, pas moins de neuf lois ont été nécessaires pour définir les politiques publiques de transport en France. Le vote de la loi d'orientation des mobilités s'inscrit dans cette perspective et soulève plusieurs interrogations : comment articuler concrètement la compétence mobilité entre les autorités organisatrices de la mobilité (AOM) locales et régionales ? Quelles modalités de contractualisation pour la desserte locale ? Quelles sources de financement pour les nouveaux services de mobilité mis en places par les nouvelles AOM ?

INTERVENANT.E.S :

Laurence Eymieu, Directrice générale adjointe, Keolis
Sébastien Forthin, Directeur Transports et mobilité, Communauté d'agglomération de Niort
Thibault Gaillard, Responsable du service Mobilité et transports, communauté d'agglomération Agglo Pays d'Issoire
Nathalie Mas Raval, Directrice générale des services, communauté de communes du Grand Pic Saint Loup
Éric Quiquet, Directeur, Hauts-de-France Mobilités

ATELIER 4 / TRANSITION ÉNERGÉTIQUE : AVEC QUELS MATÉRIELS ROULANTS ?

9H30-11H00

Topographie, climat, contraintes urbaines, approvisionnement... : nombre de facteurs sont à prendre en compte pour l'utilisation d'énergies alternatives au gasoil, prévue par la loi « Transition énergétique pour la croissance verte » et son décret sur les véhicules à faibles émissions. Sans compter les contraintes liées aux zones à circulation restreinte que souhaitent mettre en place les collectivités locales. Véhicules hybrides, électriques, GNV, biocarburants, hydrogène... : quelles énergies et quels matériels pour maintenir un haut niveau de service aux voyageurs, préserver l'environnement et maîtriser les coûts ?

INTERVENANT.E.S :

Alain Batier, Directeur du département matériel roulant bus, RATP
Denis Benita, Ingénieur Transports, service Transports et mobilité, ADEME
Tanguy Bouton, Chargé d'affaires Transition énergétique bus et cars, Transdev
Marc Delayer, Directeur général, Transports publics du Choletais (Agir), Président, Centrale d'achat du transport public
Élie Franc, Directeur général, Vectalia France

ATELIER 5 / COMMENT FAVORISER LE DIALOGUE ENTRE LES AUTORITÉS ORGANISATRICES ET LES EMPLOYEURS DE LEURS TERRITOIRES ?

11H15-12H45

La mobilité du quotidien, et notamment les déplacements domicile-travail, est au cœur des préoccupations des autorités organisatrices de la mobilité. Les employeurs ont néanmoins un rôle essentiel à la fois par la mise en œuvre des plans de mobilité et le remboursement des frais de transports publics de leurs salariés, mais également par leur contribution, dans les territoires urbains, au financement de la mobilité via le versement transport. À l'heure où la future loi d'orientation des mobilités instaure les comités des partenaires, comment structurer le dialogue et la concertation entre ces deux acteurs de la mobilité ? Quelles pratiques locales dans les territoires ?

INTERVENANT.E.S :

Édouard Hénaut, Directeur général France, Transdev
Charles-Éric Lemaignan, Conseiller communautaire, Orléans Métropole, Vice-président, délégué financement et tarification, GART
Laurence Marin, Directrice, Syndicat des mobilités de Touraine
Cendrine Montangon, Directrice des Transports, Région Hauts-de-France
Philippe Portier, Secrétaire national en charge du Développement durable, CFDT
François Remoué, Directeur adjoint Économie, MEDEF

MERCREDI 2 OCTOBRE

ATELIER 6 / VÉHICULE AUTONOME PARTAGÉ : UN SERVICE DE MOBILITÉ PLEIN DE PROMESSES

11H15-12H45

Les acteurs du transport public et de la mobilité durable sont mobilisés pour mettre en œuvre la stratégie nationale de déploiement du véhicule autonome, très clairement orientée vers le véhicule autonome partagé. Ce mode est appelé à s'intégrer dans la palette de services de mobilité proposée par les collectivités locales à leurs concitoyens. Gouvernance, régulation, sécurité, acceptabilité sociale, évolution des métiers et des compétences... : pour réussir le déploiement de ce service complémentaire au *mass transit*, tous les acteurs concernés doivent ensemble répondre à ces questions.

INTERVENANT.E.S :

Jean-Jacques Bernard, Vice-président en charge des Transports et des déplacements, Rennes Métropole
Guillaume Crunelle, Associé et responsable du secteur automobile, Deloitte
Mathieu Dunant, Directeur de l'innovation, groupe RATP
Anne-Marie Idrac, Haute représentante pour la stratégie nationale de développement des véhicules autonomes
Coralie Renard, Directrice Marketing Systèmes de Transport Autonome, Transdev
Scheherazade Zekri, Directrice Nouvelle mobilités, Keolis

ATELIER 7 / QUELLES SOLUTIONS DE MOBILITÉS POUR LES TERRITOIRES PEU DENSES ?

14H00-15H30

Les transports collectifs réguliers ne pouvant constituer une réponse totalement adaptée à la desserte des zones les moins densément peuplées, les autorités organisatrices de la mobilité (AOM) cherchent à innover en optimisant l'organisation de leurs transports à la demande et en recourant de manière accrue aux expérimentations en matière de mobilités actives et partagées (autopartage, covoiturage...). À l'heure de la couverture intégrale du territoire par des autorités organisatrices de la mobilité, comment aller plus loin et proposer de nouvelles solutions de mobilités dans les territoires périurbains et ruraux ?

INTERVENANT.E.S :

Lorraine Acquart, Responsable étude Sécurité et développement, Région Normandie
David Caubel, Chef de projet transversal Innovation et territoires, DGITM
Laura Faglia, Responsable projets mobilités bas-carbone, The Shift Project
Jean-Pierre Gyejacquot, Directeur général des transports en commun, Agglomération Troyenne (TCAT) - Agir
Éric Lux, Directeur des Transports et déplacements urbains, Chambéry Métropole
Camille Thomé, Directrice, Vélo et territoires

ATELIER 8 / UN SECTEUR EN TRANSFORMATION : DES MÉTIERS PLUS ATTRACTIFS

14H00-15H30

Évolutions économiques, mutations technologiques, transition écologique, révolution digitale, changements sociétaux... : les activités des opérateurs de transport urbain et ferroviaire sont impactées par de nombreux facteurs. Quels sont les effets sur leurs métiers, et pourquoi ? Comment les entreprises accompagnent-elles leurs salariés face à ces changements ? À l'heure du renouvellement d'une partie des effectifs, quels moyens utilisent-elles pour renforcer l'attractivité de leurs métiers ? Comment accroître encore la visibilité des postes en quête de candidats ?

INTERVENANT.E.S :

Jean Aguilhon, Directeur général adjoint, Directeur des Ressources humaines, groupe RATP
Bruno Danet, Directeur exécutif des Ressources humaines, Keolis
Anne Gérard, Présidente, GIE Objectif transport public
Eric Hugon, Secrétaire général, SNTU CFDT



ATELIER 9 / DONNÉES-MAAS : COMMENT RÉPONDRE AUX BESOINS DE MOBILITÉ DE CHACUN ?

15H45-17H15

Quel que soit le mode de transport, faciliter les déplacements en mettant les besoins du client-voyageur au cœur du dispositif : c'est tout l'objectif des outils MaaS. À cet effet, leur déploiement nécessite de répondre aux questions fonctionnelles, juridiques et organisationnelles qui se posent aujourd'hui. Comment associer les différents opérateurs de transport sur une plateforme unique ? Quelles sont les règles de mise à disposition et de réutilisation des données ouvertes ? Comment garantir les exigences de loyauté et de conformité à l'intérêt général ? Comment développer des outils au service des politiques locales ?

INTERVENANT.E.S :

Pierre Calvin, Président, ATEC ITS France
Franck Dhersin, Président, Hauts-de-France Mobilités, Vice-président, délégué Nouvelles technologies, GART
Marion Gust, Directrice de l'innovation, DGITM
Arnaud Julien, Directeur Innovation, data et digital, Keolis
Marc Moreau, Responsable du pôle Services numériques, Transdev
Cédric O, Secrétaire d'État auprès du ministre de l'Économie et des Finances et du ministre de l'Action et des comptes publics, chargé du numérique
Denis Rambaud, Vice-président Transport et mobilités, Mulhouse Alsace Agglomération et Vice-président, délégué Mobilités actives et nouvelles mobilités, GART
Jean-Marc Zulesi, Député, Bouches-du-Rhône

ATELIER 10 / DIVERSITÉ ET PARITÉ : QUEL EST LE BILAN DES AUTORITÉS ORGANISATRICES ET DES OPÉRATEURS ?

15H45-17H15

En France, de nombreuses lois ont été prises pour favoriser la diversité et lutter contre le sexisme et l'inégalité hommes/femmes au travail comme dans les assemblées élues. Ces textes ont-ils prouvé leur efficacité ? Comment les partis politiques et les partenaires sociaux se sont-ils emparés de ces sujets ? Sur le terrain, au sein des autorités organisatrices et chez les opérateurs, quels dispositifs sont mis en place ? Avec quels résultats ? Les femmes, élues ou salariées, sont-elles sous-représentées, ou au contraire surreprésentées dans certaines activités, et pour quelles raisons ? Où en sont les entreprises en matière de diversité ? Quelles sont les marges de progrès ?

INTERVENANT.E.S :

Francesca Aceto, Présidente du réseau «SNCF au Féminin»
Karine Gagnant, Ambassadrice Diversité, Alstom
Bénédicte Levionnais, Directrice du département Déplacements, Nantes Métropole
Jean-Louis Onnis, Directeur des Ressources humaines et membre du directoire, RATP Dev
Clément de Villepin, Directeur des Ressources humaines, Transdev

JEUDI 3 OCTOBRE

ATELIER 11 / LUTTE CONTRE LA FRAUDE ET SÛRETÉ : COMMENT FAIRE ENCORE MIEUX ?

9H15-10H45

Dans les transports publics urbains et ferroviaires, la fraude représente chaque année un manque à gagner de l'ordre de 600 millions d'euros. Plus des trois quarts des voyageurs^(*) estiment que la lutte contre la fraude doit s'intensifier et près de 50 % qu'elle est prioritaire pour améliorer la sûreté. La loi Savary-Le Roux, entrée en vigueur en 2016, donne de nouveaux outils aux opérateurs pour réduire la fraude et assurer la sûreté de manière encore plus efficace. Comment ces outils se sont-ils déployés dans les réseaux ? Avec quels résultats ? Quelles sont les dernières mesures à mettre en œuvre et comment ?

(*) Source : Observatoire de la mobilité 2016 et 2017

INTERVENANT.E.S :

Victor Antonio, Directeur des Mobilités, Brest Métropole
Jean-Michel Bazil, Directeur de zone sûreté, SNCF Ouest
Hervé Beccaria, Directeur général, Régie des Transports Marseillais, Agir
Jérôme Harnois, Directeur chargé de la Maîtrise des risques, des enjeux de sûreté et des affaires institutionnelles, RATP
Isabelle Gally, Cheffe du département de la Sûreté dans les transports, ministère des transports

ATELIER 12 / OBJECTIVER LE DÉBAT DE LA GRATUITÉ TOTALE DES TRANSPORTS PUBLICS : ENSEIGNEMENTS DE L'ÉTUDE DU GART ET RETOURS D'EXPÉRIENCES LOCALES

9H15-10H45

La gratuité totale des transports publics pour les utilisateurs s'invite à nouveau dans le débat public et sera, sans aucun doute, l'une des thématiques de campagne des prochaines élections municipales. La question est d'autant plus prégnante qu'elle séduit désormais des agglomérations de plus grande taille. La gratuité pour les usagers est-elle une solution opportune et durable ? Début 2019, le GART a lancé une étude afin d'objectiver le débat. Ses résultats permettront d'alimenter les échanges autour de témoignages de réseaux ayant fait le choix de la gratuité totale ou de politiques tarifaires alternatives.

INTERVENANT.E.S :

Frédéric Baverz, Directeur exécutif groupe France, Keolis, Président-directeur général, Effia
Xavier Dairaine, Chef de projet transport, Communauté urbaine de Dunkerque
Agnès Delarue, Directrice des Transports et du service, SMTC de l'Agglomération grenobloise
Emmanuel Gerber, Responsable du service Déplacements, Communauté d'agglomération Châteauroux Métropole
Jean-Jacques Lumeau, 1^{er} vice-Président en charge des Transports, Communauté d'agglomération de la région nazairienne et de l'estuaire, administrateur, GART

PLÉNIÈRE DE CLÔTURE / SERVICES FERROVIAIRES DE VOYAGEURS EN FRANCE ET TRANSPORTS ROUTIERS DE VOYAGEURS EN ÎLE-DE-FRANCE : LE POINT SUR L'OUVERTURE À LA CONCURRENCE

11H00-13H00

Les conditions de l'ouverture à la concurrence des services ferroviaires nationaux de voyageurs ont été posées par la loi pour un nouveau pacte ferroviaire, du 27 juin 2018. En Île-de-France, les transports publics routiers de voyageurs vont également s'ouvrir à la concurrence dans les prochaines années. Quelles sont les caractéristiques communes à ces deux marchés ? Quelles sont leurs spécificités ? Préparation des appels d'offres, transfert des personnels et des données, matériel roulant et leur maintenance... : ces sujets appellent des solutions structurantes.

INTERVENANT.E.S :

Roch Brancour, Vice-président, Région Pays de la Loire
Patrick Jeantet, Directeur général, SNCF Réseau
Franck Lacroix, Directeur général TER, SNCF Mobilités
Thierry Mallet, Président-directeur général, Transdev
Manfred Rudhart, Président-directeur général, Ariva

* Sous réserve de confirmation



COMMENT S'INSCRIRE ?

Inscriptions en ligne sur
www.rencontres-transport-public.fr

Badge Congressiste : accès aux débats,
au salon et à des visites techniques

Badge Visiteur :
accès au salon uniquement

Organisées par

GIE Objectif transport public
Groupement des Autorités Responsables de Transport

GART | UTP

Union des Transports Publics et Ferroviaires



Partenaires institutionnels



Partenaires institutionnels associés



Partenaires officiels

